

L'organisme au service de vos formations professionnelles



LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES SOCIÉTÉS COTÉES L'INFORMATION RÈGLEMENTÉE

OBJECTIFS

- ✓ Cerner l'environnement juridique et l'articulation entre les textes applicables
- ✓ Comprendre les obligations légales et leur raison d'être afin de mieux les maîtriser
- ✓ Appréhender le calendrier d'actions de l'information périodique et permanente

1. Introduction : notions et documents indispensables (9h30 -11h00)

- identification des termes et notions clé
- Savoir constituer sa bible et rester à jour des réformes et évolutions doctrinales

Cas pratique: se repérer sur le site de l'AMF et identifier la doctrine applicable

2. Principes généraux de la communication financière (11h00-12h30)

- Cadre réglementaire de l'information périodiques et permanente
- L'information règlementée: définition et contenu
- Contenu et calendrier de diffusion de l'information périodique

Quiz

3. Information permanente (13h30-15h30)

- Définition de l'information privilégiée
- Abus de marché et mesures répressives
- Mesures préventives : liste d'initiés et déclarations d'opérations sur titres

- Gestion des franchissements de seuils et des opérations sur titres

Cas pratique : informer les dirigeants de leurs obligations et utilisation d'un modèle de déclaration

4. l'information périodique (15h30 - 17h30)

- La préparation du DEU (rapport annuel)
- Gestion des publications Balo
- L'assemblée générale annuelle : quelles spécificités pour les sociétés cotées

Quiz

Formation pratique dispensée par un avocat

7h en présentiel

950 Euros HT / participant

Public : juristes, avocats, assistants juridique

Prérequis : Aucun

Dates des prochaines sessions de formation sur 1 jour : 26 janvier et 26 février 2023

Contact inscriptions :

Contact@forma-droit.fr

Clôture des inscriptions 8 jours ouvrés avant la date de formation